

Recherche
et observation

Santé
et insertion

Application
de la loi

Lutte contre
les trafics

Prévention

Coopération
internationale



Présentation « Commission Santé »
AMF – France Urbaine

Projet de plan national de mobilisation contre les addictions



Nicolas Prisse, Président de la MILDECA
- 7 février 2018 -



Un enjeu de société qui impacte l'ensemble des territoires

- Des usages à l'échelle de l'ensemble de la société française, en particulier parmi les jeunes. A 17 ans, un quart fume tous les jours du tabac et près d'un sur dix consomme de l'alcool et / ou du cannabis au moins dix fois par mois. Près de la moitié des adolescents joue plus de trois heures chaque semaine aux jeux vidéo.
- Des perceptions des jeunes qui ont évolué: alors que le tabac se « ringardise », le cannabis est perçu de façon positive (l'herbe vu comme produit « bio ») et l'alcool est très banal, associé à la convivialité et à la fête (Enquête ARAMIS de l'OFDT, 2018), après une initiation qui débute en famille.
- Des interdits posés par le législateur qui ont perdu de leur crédibilité, faute d'être appliqués, en particulier pour l'interdiction de l'usage de cannabis et l'interdiction de vente aux mineurs de l'alcool, du tabac et des jeux d'argent. Toutes les enquêtes conduites ces dernières années, en particulier auprès des jeunes, confirment la très grande accessibilité des produits.
- Une invitation à la « consommation avec modération » de l'alcool qui ne suffit pas à traiter la problématique des risques liés à sa consommation.

Des conséquences sur la société considérables mais banalisées

- Les équivalents des villes de La Rochelle et d'Albi sont rayés tous les ans de la carte par respectivement le tabac et l'alcool.
- Un enfant sur 1000 naît porteur d'un syndrome d'alcoolisation fœtale
- L'alcool est présent dans 30% des condamnations pour violences, 40% des violences familiales, 30% des viols et agressions, un tiers des accidents mortels de la route.
- Le coût social est estimé à 120 milliards d'euros pour le tabac, autant pour l'alcool, 9 milliards d'euros pour les drogues.
- Une économie parallèle qui déstructure certains quartiers : le chiffre d'affaires généré par le trafic de cannabis est estimé à 1.1 Mds€ (près de la moitié du marché des drogues illicites) ; 902 M€ pour la cocaïne ; 267 M€ pour l'héroïne ; 42 M€ pour l'ecstasy/MDMA

Les finalités du plan

- Promouvoir la santé et lutter contre la mortalité prématurée
- Mieux vivre ensemble en réinventant des formes de convivialité et en permettant la conciliation entre vie festive et tranquillité publique
- Assurer la sécurité au quotidien sur l'ensemble du territoire
- Favoriser le développement économique et social de certains quartiers, aujourd'hui sous l'emprise des trafics de drogues
- Concourir à la justice sociale en réduisant le gradient social des effets délétères des addictions et en rompant la reproduction intergénérationnelle des vulnérabilités

Comment réussir la mobilisation ?

Une action globale et ambitieuse...

- Un plan global pour **changer nos représentations**. Il s'agit d'abord, et avant tout, de rénover notre discours et le porter collectivement, citoyens, professionnels et décideurs publics, à partir des derniers résultats scientifiques disponibles.
- **Des priorités et des actions** traduisant une forte détermination à changer la donne dans tous les domaines de l'action publique :
 - En faveur de **populations prioritaires** : enfants, des jeunes, des populations vulnérables
 - Centrées sur certains **produits** (alcool, tabac et cannabis) ou comportements (écrans et jeux vidéos)
 - Au cœur des **milieux de vie** : école, milieu festif, environnement professionnel, espace public urbain et rural

Comment réussir la mobilisation ?

... relayée au cœur des territoires

- **Protéger dès le plus jeune âge et soutenir la parentalité** : accompagner et former les adultes encadrants et les professionnels de la petite enfance, s'appuyer sur le milieu (péri)scolaire et les PMI
- **Réinventer des formes de convivialité et permettre la conciliation entre vie festive et tranquillité publique** : prévention itinérante, dispositions réglementaires et protection civile
- **Appliquer la loi et assurer la sécurité au quotidien** : police de sécurité du quotidien et continuum de sécurité, interdiction de la vente de tabac et d'alcool aux mineurs
- **Soutenir les populations les plus vulnérables** : populations en errance, jeunes sous main de justice, lutte contre l'entrée dans le trafic et insertion socio-économique

Les collectivités locales : un acteur au cœur du dispositif

- Soutenir et valoriser des **modes d'interventions adaptés aux spécificités** territoriales
- Un **partenaire incontournable** des chefs de projets MILDECA dans les territoires : 32% des cofinancements
- Des **structures, des savoirs faire et des leviers d'actions** indispensables :
 - en matière sanitaire (CLS, CLSM, ASV, petite enfance, PMI)
 - en matière sécuritaire (pouvoirs de police du maire, PM, CLSPD)
 - en matière socio-éducative (CCAS, PRE, périscolaire, BIJ et PIJ etc...)
- Les **conditions de la réussite** :
 - la mobilisation de tous, citoyens et décideurs publics
 - le choix assumé de priorités et de cibles précises
 - des interventions fondées sur des données probantes

La MILDECA à vos côtés : une action tournée vers les territoires

La MILDECA s'engage

- Des **chefs de projet** MILDECA dans tous les territoires positionnés en préfecture
- Des crédits délégués chaque année au niveau régional pour **soutenir et accompagner les initiatives locales**
- Le lancement d'**appels à projet annuels** sur des thématiques prioritaires

La MILDECA vous accompagne

- Un travail engagé avec le CNFPT pour actualiser les **programmes de formation des agents territoriaux**
- La désignation, au sein de l'équipe de la MILDECA, de **référénts territoriaux pour accompagner l'action de vos services**
- La **construction d'un guide** à l'adresse spécifique des collectivités (dispositions réglementaires, bonnes pratiques...)

Une mobilisation partagée vers un objectif commun

- **S'engager** : formaliser un partenariat volontariste qui engage l'ensemble des parties
 - **Innover** : identifier des territoires à l'avant-garde et expérimenter des dispositifs
 - **Accompagner** : une communication au long cours avec l'AMF pour valoriser les bonnes pratiques recensées
- Vos contacts :
 - vincent.rouault@pm.gouv.fr
 - cedric.gervais@pm.gouv.fr